

AMENAGEMENT LEGER DU FRONT DE COMMERCES DU PLAN DE VILLE

Auteurs : Charlotte Dupont, Benoît Laval et Stéphane Gusmeroli

Date : 7 mai 2014

La nécessité de moderniser et de rendre plus accueillant le village a été exprimé par l'ensemble de la population ces derniers mois. Il est même apparu comme prioritaire d'intervenir sur le Plan de Ville, qui est le cœur commerçant de la commune.

Ce lieu, emblématique, souffre de plusieurs problèmes :

- Accessibilité piétonne des commerces très difficile, voire impossible pour les personnes à mobilité réduite
- Risque d'accident dû à des vitesses de circulation des voitures et deux roues importantes
- Organisation du stationnement le long de la voie qui pose des problèmes de visibilité pour les piétons et d'organisation des circulations
- Echelle disproportionnée par rapport au reste du village
- Image très minérale par la surface très importante d'enrobé
- Etc.

Une rencontre avec les commerçants, le 6 mai 2014, a permis de confirmer ce diagnostic.

Une intervention globale sur l'aménagement du Plan de Ville semble indispensable dans les prochaines années. Ceci nécessitera du temps, des études et une concertation importante pour garantir que les propositions répondent à l'ensemble des enjeux et fonctionnalités de ce lieu : accessibilité piétonne, organisation du marché, image, accueil du chapiteau Brel et autres évènements, stationnement l'hiver, aire de jeux d'enfants agréable, etc.

Ainsi, pour intervenir de façon concomitante avec la réalisation de terrasses prévue par les commerçants au printemps 2014, et notamment celle de la boulangerie, nous proposons que la commune mène une intervention légère et peu coûteuse qui permettrait de résoudre sans attendre certains problèmes de fonctionnement du front de commerces du Plan de Ville.

Photographies de la situation existante



Propositions

1. Créer un cheminement piéton entre la voie de circulation et les terrasses :
 - Délimité par des bacs à fleurs/arbustes ou des barrières en bois (comme cela est fait sur la route départementale jusqu'au télécabine).
 - Ce cheminement assurerait l'accessibilité des commerces depuis le Plan de ville et élargirait l'espace « piéton » devant les commerces (en supprimant aussi le stationnement devant les commerces).
 - Il créerait un « espace tampon » entre les terrasses et le flux de voitures (et leurs nuisances)
 - Il se poursuivrait au-delà du Cesar, pour assurer la continuité piétonne avec la rue principale commerçante (Hibou gourmand, ...). Ceci permettrait d'affirmer la présence de circulation piétonne dans le carrefour d'entrée du Plan de Ville.



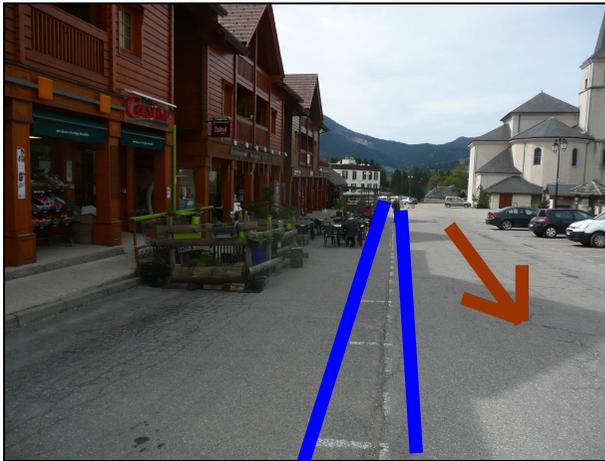
Cheminement piéton



Cheminement piéton

2. Remettre en sens unique de circulation la voie devant les commerces :

- Sens de circulation autorisé dans le sens montant
- Pour réduire le trafic des voitures, et surtout réduire la vitesse des voitures qui descendent et ainsi réduire le risque d'accidents
- Pour réduire la largeur de la voie circulée et redonner de la place aux piétons
- Ceci pourrait s'accompagner d'une modification du stationnement de l'autre côté de la voie pour l'implanter en « épi » (idéalement avec un sens de stationnement en marche arrière pour réduire le risque d'accident dû au manque de visibilité).



3. Cette légère intervention de la commune lui donnerait une certaine légitimité à demander aux commerçants d'harmoniser l'esthétique de leurs terrasses, et d'aller collectivement par une image plus valorisante du lieu.

Il s'agit bien évidemment à ce stade plus d'idées que de propositions précises. Celles-ci pourraient être approfondies entre les élus, étudiées et chiffrées par les services techniques communaux et aussi présenter à la population si le conseil municipal en validait le principe.